



## Groupe des Anciens Maires des Hautes-Alpes

Hôtel du Département  
Place Saint-Arnoux  
05000 GAP

### Réunion Communale n°3 le mardi 11 septembre 2018, 10h à BRIANÇON

#### Étaient présents :

Gérard FROMM, maire de Briançon,  
Marie-Christine RENAUD, Raymond MARIGNE, Christian BRUN, Samuel PETERMANN, Pierre BLANC, Jean-Pierre EYRAUD, Alain JAUME, Michel MERLE, Denise MONTEIL, Henri RANQUE, Pierre TEISSIER, Richard SIRI.

#### Étaient excusés :

Magdeleine SAUVEBOIS, Roger BARBAN, Alette BÉGOU, Lucien CLARY, Pierre GRAND'EURY, Maurice MATHIEU, Gérard MONOD, Jean-Paul REYNIER, Auguste TRUPHÈME.

Accompagnants : Rosette BRUN, Suzy MARIGNE, Mado PETERMANN, Michèle RANQUE, Jean-Luc RENAUD



Accueil par Gérard FROMM, qui présente sa commune.

Après un rappel historique rappelant les heures de gloire de Briançon (Vauban, sanatoriums, armée ...), le Maire parle du Briançon actuel. Les fortifications conçues par Vauban couronnent toujours la

ville et sont inscrites au patrimoine de l'UNESCO, depuis 10 ans.

Les sanatoriums ont disparu, mais le domaine médical regroupe aujourd'hui 1 300 employés.

L'armée est partie, mais la réhabilitation de certains édifices génère travaux et aménagements immobiliers.

La population est de 12 500 habitants, avec une croissance constante de 100 habitants par an.

M. le maire présente les grands projets immobiliers de Briançon : la caserne de Berwick et le Fort des Têtes.

Briançon est une ville très touristique, grâce à sa situation frontalière et à sa station de ski particulière : les remontées du Prorel permettent aux skieurs de « chausser » depuis la ville. Les commerces et les petites industries « allant autour du ski » sont prospères.

Le triste privilège de Briançon est d'avoir été la ville la plus endettée de France. Mais la dette se résorbe peu à peu : une gestion rigoureuse étant appliquée par la municipalité. De 79 M€ en 2009, elle est réduite à 55 M€.

Le Maire précise que, « malgré ces bons résultats, des efforts restent à faire ... »

**A propos du classement des fortifications à l'UNESCO** : l'effet n'est pas ressenti. Il n'y a aucune aide venant de l'Europe.

Briançon a « un patrimoine de qualité, mais qui ne sert à rien. L'entretien coûte une fortune. Il faudrait 200M€ pour rénover les fortifications et 100M€ pour arrêter les dégradations. » De plus, les exigences françaises sont trop rigides. Les entreprises locales ne sont pas labellisées et le label dont sont dotées certaines entreprises semble avoir été donné approximativement : le travail réalisé n'est pas à la hauteur de son coût !

Dans ce domaine, une dynamique économique échappe à Briançon.



## I \* Vie de l'association GAMHA

### \* Membres adhérents

254 membres et 56 adhérents à jour de leur cotisation

### \* Prochains rendez-vous

#### **19 – 22 septembre** : Voyage en Lorraine

Rappel du programme – 31 participants (membres de GAMHA, de l'ONM – Ordre National du Mérite -, et FNACA

**Octobre** : Réunion communale n°4 à Saint-Étienne-le-Laus. Alain Jaume se charge de l'organisation, avec le Maire en exercice : date, salle, repas. Maurice JOUBERT, ancien Adjoint au Maire de Mens (38) est invité, en tant que « guide » : il a été pendant de nombreuses années, le receveur des Postes à Notre-Dame-du-Laus.

**Novembre** : Remise de l'honorariat pour 10 anciens maires. (4 se sont rajoutés suite à l'appel de l'AG). Raymond MARIGNE se charge de reprendre attache avec le cabinet de Mme la Préfète pour l'organisation de la journée.

Samuel PETERMANN récupère les arrêtés préfectoraux pour encadrement (réalisés par Mado). Il manquera certainement celui de Xavier CRET qui ne manifeste pas d'intérêt pour participer à la cérémonie.

**Décembre** : La date du Conseil d'Administration doit être arrêtée. Raymond MARIGNE se charge de prendre attache auprès du Cabinet du Président du Conseil Départemental : date, salle au Conseil départemental, disponibilité du Président.



#### **2019 : Journée des Élus qui écrivent** – A prévoir

De nombreux élus écrivent des livres très intéressants : histoire locale, chroniques, romans, ... ils sont souvent méconnus. Un salon serait une façon de les mettre à l'honneur.

## II \* Thème de débat choisi pour cette année :

### Le transfert des compétences des communes vers les Communautés de Communes (*en annexe*)

Intervention de monsieur le maire de Briançon.

12h, la séance est levée.

Repas convivial au Rustique.

**Après-midi :** Visite guidée de la vieille ville de Briançon, préparée par Samuel PETERMANN qui en profite pour présenter son livre « Briançon entre vous et moi » - Recueil remarquable de documents très variés.

Visite de la Collégiale, du Tribunal aujourd'hui fermé et promenade dans la gargouille et les autres ruelles.



## **Groupe des Anciens Maires des Hautes-Alpes - 2018**

### **Le transfert des compétences des Communes vers les Communautés de Communes**

#### **Domaine de l'eau et de l'assainissement**

#### **Troisième débat : le 11 septembre – Briançon**

##### **Intervention de Gérard FROMM, Maire.**

Rappel : Le Budget de l'Eau doit être distinct du Budget Principal de la commune.

M. le maire pense que certaines communes « font des recettes avec la vente de l'eau, sans toutefois faire des investissements. » D'autres Communes n'ont pas installé de compteurs d'eau chez les usagers : elles n'ont pas de recettes, donc pas de Budget de l'eau. Les travaux sur les réseaux sont financés par le Budget principal.

Certaines Communautés de Communes en charge de la compétence de l'eau, acceptent des gestions différentes entre les Communes de leur territoire.

**M. le Maire est favorable à la gestion intercommunale de l'eau, « à condition que tout le monde soit logé à la même enseigne. »**

Briançon a un réseau de 78 km : 1/3 rénové, 1/3 en bon état et 1/3 « qui reste à faire ».

La commune ne connaît pas de problème de ressource : « un mélange de sources permet une réserve correcte ». Des investissements sont engagés chaque année. La capacité des réservoirs a doublé en 10 ans.

La Commune de Briançon confie la gestion de son eau à une SPL (Société Publique Locale). La totalité du capital est détenue par la collectivité qui n'est pas obligée de lancer des appels d'offres ouverts pour la réalisation de travaux d'investissement sur les réseaux.

Plusieurs Communes adhèrent à la SPL de Briançon : Monétier-les-Bains et Villard-St-Pancrace.

##### **Les Assises de l'eau : conduites par l'État**

(Visite du 1<sup>er</sup> Ministre dans les Hautes-Alpes : GAMHA n'a pas été invité à participer à la rencontre).

Le premier problème soulevé est celui des fuites : l'eau traitée perdue dans la nature crée des pollutions environnementales.

L'Agence de l'eau exige que 85 % de l'eau captée soient livrés. (15 % de fuite tolérés, mais à surveiller et à réduire)

Au 31 décembre 2018, la compétence communale, dans le domaine de l'eau doit être transférée à la Communauté de communes. Loi NOTre. La minorité de blocage (25 % de voix défavorables) peut, comme son nom l'indique, bloquer le transfert.

Pour la Communauté de Communes de Briançon, en janvier 2019, la minorité de blocage sera certainement atteinte.

Le Sénat demande de reporter cette échéance à 2026.